



LES CARNETS DE L'ÉPAU

La lettre des élus de **gauche**, **progressistes** et **écologistes**



Le Grand Âge : un sujet au coeur de l'actualité et de l'avenir

Pour faire face au vieillissement de la population et au souhait majoritaire de vieillir à domicile de la population, nous avons du pain sur la planche !

L'ARS-Pays de la Loire a donc ouvert le dispositif "Penser l'EHPAD de demain" auquel le Département ne participe toujours pas...

Le vieillissement croissant de la population ligérienne, le souhait majoritaire des personnes de vieillir à domicile ou d'y rester le plus longtemps possible induisent depuis quelques années et encore plus demain une évolution du public accueilli en EHPAD et des besoins d'accompagnement. L'augmentation du niveau de dépendance et du besoin en soins des résidents amènent les EHPAD à re-questionner leurs projets d'établissements qui doivent à la fois concilier maintien de l'autonomie, participation sociale et accroissement des soins, prévention des risques professionnels ou encore mobilisation des ressources du territoire sanitaires ou ambulatoires. Parallèlement, le maintien à domicile des personnes âgées implique le passage d'une logique « structure » à une logique de « prestations de services » dans laquelle l'EHPAD doit

À LIRE CE MOIS-CI :

2 - Grand Âge : les chiffres clés pour mieux comprendre l'urgence

3 - Nos propositions pour le budget 2022

4 - Trombinoscope, répartition de nos élus en Commissions et les rendez-vous en mars

s'inscrire. Une réflexion partagée avec le secteur médico social doit s'engager pour accompagner les évolutions des EHPAD dans les années à venir et penser l'« l'EHPAD de demain ».

Source : ARS Pays de la Loire, PRS 2018-2022

Nos élus enjoignent le Département à rejoindre ce groupe de travail. Yves Calippe, en qualité de Président délégué du CCAS de la Ville du Mans n'a pas hésité à le faire, c'est une nécessité vitale au regard du défi qui nous attend !



Grand Âge : les chiffres clés pour bien comprendre l'urgence

Les métiers du secteur médico-social : une filière d'avenir à revaloriser d'urgence. Les oubliés du Ségur faisaient entendre leur voix le 11 janvier dernier au Mans. Une mobilisation qui a fait bouger le Gouvernement, à quelques semaines des élections présidentielles...

21 millions

nombre de seniors qui vivront en France d'ici 2030
soit **1/3** de la population



-25%

de candidatures aux concours d'aide-soignant et d'accompagnement éducatif et social en 6 ans



17,5%

taux de ménages pauvres parmi les intervenants à domicile contre 6,5% pour l'ensemble des salariés

3 x plus

proportion d'accidents et de maladies professionnelles dans le secteur par rapport à la moyenne nationale



La prise en charge du Grand Âge et de la dépendance souffre d'un effet cisaille mortifère : d'une part, le nombre de personnes âgées continuera d'augmenter très significativement dans les prochaines décennies et d'autre part, les métiers du secteur médico-social n'attirent plus du tout les travailleurs. À la vue de ces chiffres, on le comprend aisément !

À quelques semaines des élections présidentielles, les revendications sont finalement partiellement entendues par le gouvernement de Jean Castex. Il était grand temps de combler l'oubli qui faisait figure d'affront. Suite à la conférence des métiers de l'accompagnement social et du médico-social le 18 février 2022, le Premier Ministre a annoncé la revalorisation des salaires de la filière de 183 € par mois, avec un engagement de l'État, partagé avec les départements, de 1,3 milliard d'euros. Cependant, ces mesures concernent avant tout les soignants, les employés administratifs ou encore logistiques devront attendre...



Crédit photo : Michel GILÉ



Orpéa-Les Sablons : Des alertes depuis 2016...

Depuis 2016, des alertes étaient lancées par des salariés au sein de l'établissement Orpéa-Les Sablons sur les méthodes de management abusives. Christophe Council avait alors alerté le Président du Conseil Départemental sur les conditions de travail de ces salariés et sur l'impact que cela pouvait avoir sur la qualité d'accueil des résidents.

Retrouvez l'article "Les Fossoyeurs" sur notre blog :
www.la-sarthe-a-gauche.com



Nos propositions pour le budget primitif 2022

Dans la perspective du budget primitif qui sera voté les 17 et 18 mars, notre groupe a transmis une liste de propositions réalistes et constructives qui, si elles étaient retenues, nous permettraient de voter le budget de la majorité départementale. Vous y croyez ? Et pourtant, ce serait une bonne nouvelle pour les Sarthoises et les Sarthois !

1

Santé

- Reconnaissance du Département comme zone médicale déficitaire.
- Soutenir le déploiement des infirmières de pratique avancées.
- Favoriser l'accueil de médecins stagiaires.
- Soutenir l'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM).

Autonomie et Solidarité

- Mise en place d'un plan départemental contre les violences faites aux femmes.
- Mise en place de conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens avec les associations d'aide alimentaire.
- Participation au programme "Penser l'EHPAD de demain" de l'ARS-Pays de la Loire

2

Emploi et insertion

- Soutenir l'expérimentation "Territoire Zéro Chômeur" du Pays Fléchois
- Accompagner les allocataires du RSA en proposant des formations courtes et opérationnelles dans les secteurs en tension.

3

Numérique

- Mise en place d'une aide à l'acquisition d'un ordinateur aux familles de collégiens sous conditions de ressources.

4

Éducation et Enseignement supérieur

- Création d'une tarification sociale de la restauration scolaire dans les collèges publics.
- Accompagner et renforcer les dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire.
- Renforcer le soutien à l'Université du Mans et aux établissements supérieurs afin de développer des nouvelles offres et d'affirmer nos pôles d'excellence.

5

Mobilités

- Mise en place d'un plan vélo départemental.
- Création d'une cellule de coordination pluridisciplinaire vélo.
- Allocation d'un budget annuel vélo de 4 millions d'euros.
- Mise à jour du règlement départemental de voirie suivant les recommandations du Cerema sur la réalisation des pistes cyclables et la continuité cyclable dans les intersections.
- Formation aux standards de l'aménagement cyclable suivant les recommandations récentes du Cerema.

6

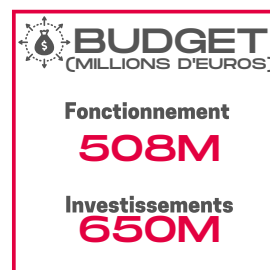
Énergie

- Pilotage d'un groupement d'achat de l'énergie ouvert à l'ensemble des collectivités locales du département.
- Étudier la création d'un syndicat d'énergie permettant le développement des énergies renouvelables.

7

Vie associative et Culture

- Soutenir les associations et compagnies et culturelle par la création d'une programmation culturelle départementale.
- Mise en oeuvre d'un plan départementale d'éducation artistique et culturelle destinée aux collégiens en s'appuyant sur l'accueil de résidences d'artistes à proximité des collèges.
- Rendre la culture accessible aux publics accompagnés par le Département (allocataires RSA, enfants de l'ASE, résidents EHPAD et foyers handicap.



Trombinoscope de vos élus et répartition dans les Commissions



Vos conseillers départementaux

La Flèche




Michèle Juguin-Laloyer
Laurent Hubert

Le Mans 5




Blandine Affagard
Yves Calippe

Le Mans 2




Éric Marchand
Mélina Elshoud

Le Mans 6




Christophe Council
Isabelle Cozic-Guillaume


Le Mans 4





Lydia Hamonou-Boiroux
Christophe Rouillon

Les Commissions du Conseil départemental de la Sarthe


Le Conseil départemental de la Sarthe est organisé en **8 commissions** dans lesquelles siègent au moins **un membre du groupe** des élus de gauche, progressistes et écologistes.




1 Solidarité, Autonomie et Santé




2 Emploi, Insertion et Logement




3 Développement numérique




4 Jeunesse, Éducation, Citoyenneté et Enseignement supérieur




5 Infrastructures routières, Mobilités et Réseaux électriques



6 Développement des territoires, Agriculture, Développement durable et Transition énergétique



7 Vie associative, Culture, Sport, Tourisme et Patrimoine



8 Ressources humaines, Finances et Administration générale

Les **42 conseillers départementaux** siègent au sein de la **Commission permanente** qui se réunit une fois par mois à l'Abbaye de l'Épau.

- 1** Mélina Elshoud
Michèle Juguin-Laloyer
Yves Calippe
- 2** Yves Calippe
Lydia Hamonou-Boiroux
- 3** Éric Marchand
Christophe Council
- 4** Isabelle Cozic-Guillaume
Michèle Juguin-Laloyer
Christophe Rouillon
- 5** Christophe Council
Christophe Rouillon
- 6** Isabelle Cozic-Guillaume
Laurent Hubert
Éric Marchand
- 7** Blandine Affagard
Lydia Hamonou-Boiroux
Laurent Hubert
- 8** Blandine Affagard
Mélina Elshoud

03/22

Les rendez-vous du mois de mars



SUIVEZ NOUS !

 la-sarthe-a-gauche.com

 @SartheaGauche

 Osons la Sarthe à gauche

NOUS CONTACTER

Nathalie GUILMAIN
02 43 54 74 79

 nathalie.guilmain@sarthe.fr

Nathan CHÂRON
02 43 54 73 35
nathan.charon@sarthe.fr



Groupe des élus de gauche,
écologistes et progressistes

 Conseil départemental de la Sarthe
Place Aristide Briand
72000 Le Mans